

REGLAGE DE LA GARANTIE.

1. Placer la goupille d'arrêt dans un trou de la tige de pédale pour que le patin de cette pédale soit à la même hauteur que celui de la pédale de frein. Dans ces conditions, la course totale de la pédale de débrayage doit être comprise entre 85 et 95 mm.

Déplacer la goupille si nécessaire.

2. Desserrer le contre-écrou, puis serrer ou desserrer l'écrou (1) de réglage pour obtenir un jeu de 1 à 2 mm entre l'écrou (1) et la fourchette (2).

Faire cette vérification en maintenant le câble de débrayage (3) tendu par son extrémité libre et en appuyant légèrement sur la fourchette de débrayage (2) pour amener la butée graphitée au contact de la butée de linguets.

3. Serrer le contre-écrou.

4. Mettre le moteur en marche, accélérer et s'assurer que les vitesses passent normalement en débrayant. Sinon il est nécessaire de régler le mécanisme, (voir Op. A. 312-1 et A. 312-3).

